

# Projet Cirk recalé : « Une décision incompréhensible »

## KOEKELBERG L'Espace Catastrophe déplore l'absence de concertation

► L'Espace Catastrophe devait occuper le centre de création dédié aux arts du cirque.

► Il ne comprend pas la décision de la nouvelle majorité de Koekelberg.

C'en est donc fini du projet Cirk qui devait initialement voir le jour à Koekelberg jusqu'à ce que la nouvelle majorité en place décide, une fois le plan financier passé au crible, de sonner le glas de la construction du centre de création artistique dédié aux arts du cirque (*Le Soir* du 12 janvier). Pointée du doigt notamment par le bourgmestre Ahmed Laaouej (PS), une mauvaise gestion du dossier par la majorité précédente ayant entraîné une perte de près de 3,6 millions d'euros.

Sortie de piste, donc pour le projet Cirk qui, pour rappel, devait proposer deux complexes, l'un situé dans la rue Stepman et l'autre donnant sur la rue de Neep, dans un quartier résidentiel. Au programme : une salle dédiée aux entraînements et à la recherche, deux studios de création et de diffusion de spectacles, un lieu de résidence pour les artistes, des bureaux avec un espace de coworking ouvert à d'autres institutions, mais aussi un foyer pour favoriser la rencontre.

### « Décision unilatérale »

Un complexe qui devait être occupé et géré par l'Espace Catastrophe aujourd'hui installé aux Glacières de Saint-Gilles dans un bâti ne répondant plus vraiment aux exigences actuelles. On l'imagine, la décep-

tion est grande du côté des intéressés. « *Nous ne pouvons que regretter cette décision, prise unilatéralement, qui met un terme brutal à un processus de longue haleine visant à créer au cœur de la commune de Koekelberg l'un des projets les plus ambitieux que le cirque contemporain belge ait jamais connu !* », indiquent ainsi Catherine Magis, la directrice artistique, et Benoît Litt, le directeur administratif, dans un communiqué. Le duo souligne qu'en 2011, c'est à l'invitation de la commune que les projets de développement de l'Espace Catastrophe

ont été intégrés dans le contrat de quartier Koekelberg Historique 2012/2015. « *Le projet a obtenu toutes les validations administratives, urbanistiques et environnementales requises – permis d'urbanisme, permis d'environnement, etc. – et aucune opposition ne s'est alors déclarée vis-à-vis du développement du projet dans cette zone. Le projet architectural n'a malheureusement pu aboutir à la construction dans les délais prescrits en 2015/2017 et sa continuité devait amener les architectes à redessiner celui-ci en deux phases.* »

La première, concernant l'érection du bâtiment de la rue Neep, n'attendait plus que le feu vert du nouveau collège. Qui ne viendra donc pas. « *L'équilibre financier était rencontré pour cette première phase de construction, avec les financements communaux (réservés depuis 2012 : 1,8 million), le subside de Beliris (4,082 millions), le subside de la politique de la Ville (0,938 million). De son côté, l'Espace Catastrophe bénéficiait d'un accord de financement pour les équipements, via*

*le fonds St'Art pour la culture (1,650 million). Soit près de 8,5 millions cumulés. Du jamais-vu pour le cirque en Belgique !* »

### Trouver une alternative

Les deux directeurs reconnaissent que la deuxième phase devait encore, elle, faire l'objet de discussions financières mais que « *les parties impliquées validaient jusqu'ici ce montage en deux temps, ainsi que les risques y afférant* ».

Bref, pour l'Espace Catastrophe, c'est la douche froide.

« *Notre équipe est dès lors anéantie de ne pas avoir été associée aux réflexions, aux projections et aux discussions qui, ces derniers jours, ont mené le nouveau collège de Koekelberg à prendre cette incompréhensible décision et, après tant d'années au service de ce projet emblématique, d'avoir été évincée, précipitamment et si près du but.* »

Les deux signataires rappellent au passage leur intention originelle de créer « *un lieu phare au service de tout un secteur en plein boom. Voilà donc, et c'est peut-être là qu'est le talon d'Achille du projet, une ambition trop forte qui aujourd'hui va au-delà des nécessités directes de la petite commune de Koekelberg, une commune souffrant d'une fracture sociale incommensurable, au territoire enclavé, à la population parmi les plus denses de la Région* ».

Autant d'arguments avancés également par le nouveau

bourgmestre pour justifier sa décision, mettant en avant le besoin urgent en termes de logements, d'écoles, de crèches et autres sur son territoire. Le socialiste n'a toutefois pas fermé la porte à l'idée de soutenir ce type de projet qui ne serait pas limité au foncier, « déjà très restreint », de Koekelberg. Et les deux directeurs de conclure sur une note d'espoir. *« Nous espérons que Monsieur Laaouej tiendra l'engagement pris devant nous et qu'il consultera sans tarder ses partenaires régionaux et communautaires en vue de trouver une alternative cohérente et pérenne au projet de construction du Cirk, dans un contexte qui devra dès lors être élargi. »* ■

**PATRICE LEPRINCE**

**4,082**  
**millions** *si*  
Le subside  
promis par  
Beliris